

**AUX MEMBRES DU CONSEIL
PROVINCIAL DU HAINAUT**

Le 10 décembre 2021,

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le **Conseil provincial se réunira le 21 décembre 2021, à 09 heures 00, au Hall Omnisports de Hainaut Sports, rue Saint-Antoine, n° 1 à HAVRE.**

Je vous prie de considérer la présente comme convocation à cette séance dont vous trouverez, ci-contre, l'ordre du jour.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**



CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 21 décembre 2021

ORDRE DU JOUR

Séance publique

QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

1. 3 décembre – Journée internationale de la personne en situation de handicap.- Question de Mme la Conseillère provinciale Isabella GRECO.

DIVERS - COMMUNICATIONS

2. BUDGET PROVINCIAL 2022. - Suite de la discussion générale : Interventions des Chefs de Groupe - Interventions des Députés provinciaux.
3. Note de politique générale (Plan stratégique et opérationnel).
4. Votes des chapitres budgétaires.
5. Vote sur les emprunts.

BUDGET PROVINCIAL

6. Vote sur le projet de budget 2022.

AUTORITÉS PROVINCIALES

7. RPA Hainaut Sécurité - Approbation du rapport d'activités et des comptes annuels 2020 de la Régie provinciale autonome Hainaut Sécurité. Décharge aux organes de gestion et de contrôle.

PARTENARIATS / CONVENTIONS DE COLLABORATION / DE GESTION

8. Evaluation des contrats de gestion liant la Province de Hainaut aux structures pour l'année 2020.
9. Prise de participation au sein de la société Cadastre et Inspection télévisuelle des Réseaux - CITV (IG/1210/2020/0002).

REPRÉSENTATIONS

10. Intercommunale de Santé publique du Pays de Charleroi (ISPPC) - Assemblées générales extraordinaires du 23 décembre 2021.
11. Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (CHUPMB) - Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 23 décembre 2021.

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT

12. Modification du Statut du personnel provincial - Allongement du congé de deuil.

ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

13. Avenant au marché du SPW 06.01.04-16F66 pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques (21/004/AV).
14. Convention de Centrale d'Achat avec l'asbl Pôle hospitalier Jolimont (CCM 326).

15. Convention de Centrale d'Achat avec l'asbl Centre de Coopération et de Recherche pédagogique et technique - CREPT (CCM 325).

BUDGET PROVINCIAL

16. Gestion active de la dette - Proposition de rééchelonnement.

COMPTABILITÉ PROVINCIALE

17. Avance de trésorerie - Délégation au Collège provincial.

CULTES

18. Mosquée SULTAN à Manage - Analyse du budget 2019.

19. Mosquée HZ OMER à Hensies- Analyse du compte pour l'exercice 2020.

20. Mosquée AL FATH de Jemappes - Analyse du compte 2017.

21. Mosquée ALAADDIN de Marchienne-au-Pont - Analyse du budget 2020.

22. Mosquée HATICE de Charleroi - Analyse du compte pour l'exercice 2019.

23. Mosquée ARRAHMA à Marchienne-au-Pont - Prorogation de la phase préparatoire.

SUBSIDES

24. Financement des zones de secours - MB2 2021 (351/640405) - Financement de 30 % : 2.429.318,69 € à engager et liquider.

25. Projet Al Fanfardjati.- Rapport complémentaire - Subside 2021 (160/640161).

COURS D'EAU

26. GUDEx - Emprises - Acquisition de 11 parcelles par procédure d'expropriation d'utilité publique - Projet INTERREG V « Lyse » – Travaux de construction d'une zone de retenue sur le cours d'eau non navigable de 2ème catégorie« le Kortekeer » à Comines – Warneton.

Huis clos

ORGANISATION DES SERVICES ET INSTITUTIONS

27. Régie provinciale ordinaire IMP-EC - Nomination d'un second receveur pour les allocations familiales.

REPRÉSENTATIONS

28. Intercommunale de Santé publique du Pays de Charleroi (ISPPC) à Charleroi - Désignation d'un représentant provincial.

29. Intercommunale Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (CHUPMB) à Mons - Désignation d'un administrateur.

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT

30. Promotion au poste de Premier Directeur A6sp au sein de Hainaut Développement Territorial.

COMPTABILITÉ PROVINCIALE

31. Institut provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAMC) - Désignation des receveurs spéciaux des recettes locales (735/447).

3 décembre – Journée internationale de la personne en situation de handicap

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Cher.e.s Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Afin de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale et politique des personnes en situation de handicap, une Journée Internationale des Personnes en situation de Handicap a été proclamée, en 1992, par les Nations-Unies. Chaque année, elle est célébrée le 3 décembre.

Elle permet de réaffirmer le principe élémentaire que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Depuis 2011, grâce à l'action de l'ASPH et d'une trentaine d'associations actives dans le secteur du handicap, cette journée internationale dispose de son symbole sous la forme d'un badge ou d'un pins rond ¹ à porter.

Outre cette journée, la Province de Hainaut, au travers de sa Direction Générale de l'Action Sociale, est particulièrement active dans l'accompagnement à la personne en situation de handicap, mais également dans les différentes actions de sensibilisation et de démystification du handicap. C'est le SAPASH, Service d'Action Provinciale d'Animations et de Sensibilisation au Handicap, qui est chargé de cette mission et œuvre au niveau sociétal mais également pédagogique avec de nombreuses animations et opérations proposées aux écoles hainuyères.

Rendre notre société plus inclusive passe également par l'emploi. C'est ainsi qu'un Arrêté Royal du 6 décembre 2012 visait à favoriser le recrutement et l'engagement des personnes présentant un handicap en imposant aux services publics fédéraux de compter d'un quota de minimum 3% de mise à l'emploi de personnes en situation de handicap.

Dans une démarche analogue, le Code de la Fonction publique wallonne fixe actuellement le quota d'emploi des personnes en situation de handicap à 2,5% de l'effectif occupé au 31 décembre de l'année précédente.

Après ces différents éléments, pourriez-vous m'indiquer si vos services prévoient des activités spécifiques liées à la Journée Internationale du 3 décembre prochain ?

Pourriez-vous également m'informer sur le pourcentage de personnes en situation de handicap au sein de notre Administration provinciale ?

Je remercie d'ores et déjà le Collège provincial pour les explications.

Isabella Greco
Conseillère provinciale

¹ Ce badge est constitué d'un cercle violet où il est indiqué « 03/12 ». Le cercle est synonyme de perfection, d'absolu, d'infini. Le violet symbolise l'unité, le peuple et la démocratie chez les romains.